BULLETIN THEATRAL
Musical et Orphéonique

Festival Fédéral de Cambrai le Dimanche 21 Août et Concert par 3 Musiques Militaires le 15 Août

Le festival organisé par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais et qui aura lieu à Cambrai le dimanche 11 août prochain, sera sans contredit la solennité de l'année qui réunira la plus grand nombre de sociétés musicales et orphéoniques. Déjà plus de 100 sociétés sont inscrites et ce chiffre d'augmentera encore jusqu'au 1er juillet, date fixée pour arrêter.

Parmi les musiques et chorales actuellement inscrites on cite : La Grande Harmonie des Mineurs de Lievin; la Fanfare des Mineurs d'Abscon ; l'Harmonie des Mines de Douchy à Lourches ; la Fanfare de la Club des Vieux de Lille ; l'Orphéon des Mines d'Anzin ; la Fanfare Ouvrière de Lens ; l'Union Chorale de La Gorgue-Estaires ; l'Harmonie Municipale de Calais ; la Fanfare des Mineurs de Noeux ; le Cercle Orphéonique de Tourcoing ; l'Harmonie des Forges de Denain ; la Fanfare des Mineurs d'Aniche-Auchecourt ; l'Harmonie de Solesmes ; la Chorale Cécile de Lens ; l'Harmonie du Commerce d'Arras ; l'Orphéon de la Cité d'Annappes à Wattrelos ; la Fanfare des Mineurs d'Anzin-sur-l'Escaut ; l'Orphéon la Lyre Amicale de Vauban, à Lille ; l'Harmonie Municipale de Lécon ; la Chorale Lyrique de Roubaix ; l'Harmonie Municipale d'Escaudain ; l'Orphéon de Courcelles-les-Lens ; la Fanfare Municipale de Landrecies ; l'Harmonie Municipale et du Commerce de Billy-Montigny ; les Orphéonistes de Bourbourg-Ville ; la Fanfare des Mineurs de Saint-Vaast-la-Haut ; l'Harmonie Jean-d'Arc de Tourmignies ; la Fanfare de Provin, la Fanfare des Mineurs de Guesnain ; la Fanfare l'Espérance de Roubaix ; l'Orphéon la Cécilienne d'Abscon ; la Fanfare Municipale d'Aniches ; la Fanfare Républicaine de Noeux-les-Mines ; la Fanfare Municipale d'Avesnes-sur-Helpe ; les Amis Réunis de Marquette-lez-Lille ; la Fanfare Municipale d'Estaires ; la Fanfare de Beaumont-le-Cambrési ; l'Orphéon d'Escaudain ; la Fanfare La Rédoutable de Roost-Warendin ; l'Harmonie Municipale de Beauvrouir (Aisne) ; la Fanfare de Perle (Gosnay) ; la Fanfare de Courchelettes ; la Fanfare « Les Enfants du Nord » de Lallaing ; la Fanfare « Les Amis Réunis de Vauax-Vraucourt ; la Fanfare des Verlustiques de Leverde ; la Fanfare Municipale de Frelin ; la Fanfare d'Aubigny-au-Bac ; la Fanfare de Saint-Laurent-Blangy ; l'Harmonie libre d'Avion ; la Fanfare Municipale de Pont-à-Vendin ; la Fanfare Municipale de Douai ; la Fanfare de Verte (Gosnay) ; la Fanfare de Courchelettes ; la Fanfare « Les Enfants du Nord » de Lallaing ; la Fanfare « Les Amis Réunis de Vauax-Vraucourt ; la Fanfare des Verlustiques de Leverde ; la Fanfare Municipale de Frelin ; la Fanfare d'Aubigny-au-Bac ; la Fanfare de Saint-Laurent-Blangy ; l'Harmonie libre d'Avion ; la Fanfare Municipale de Pont-à-Vendin ; la Fanfare Municipale de Douai ; la Fanfare de Verte (Gosnay) ; la Fanfare de Wattrelos ; la Fanfare Nauroyienne de Nauroy (Aisne) ; l'Union Chorale de Wandignies-Hamage ; la Fanfare Municipale de Guînecourt ; la Musique Municipale de Hénin-Liétard ; la Fanfare Communale d'Epehy (Somme) ; l'Harmonie d'Hergicourt (Aisne) ; la Fanfare Municipale de Maffrée ; la Société Chorale d'Esquerchin ; la Fanfare de Prémont (Aisne) ; la Fanfare Municipale d'Iwuy ; la Chorale « L'Aurore » de Montigny-en-Gohelle ; la Fanfare des Anciens Elèves de l'Ecole d'Hem-Lenglet ; la Fanfare des Trompettes « Les Enfants de Villers » de Denain ; la Fanfare Municipale de Bouchain ; la Fanfare de Saint-Hilaire-les-Cambrai ; l'Harmonie Municipale de Vimy ; la Fanfare Municipale de Sains-du-Nord ; la Fanfare Municipale d'Haspres ; la Fanfare de Trompettes « L'Echo » de Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise) ; la Fanfare Municipale d'Ouay-le-Verger ; la Fanfare « La Lyre Républicaine » de Rumaucourt ; la Fanfare Municipale de Marcq ; la Société de Trompettes « l'Avenir » de Ligny-en-Cambrésis ; la Fanfare Municipale de Rœulx ; l'Harmonie de Saulzoir ; la Fanfare le Réveil Musical d'Houplines ; la Fanfare de Fouquières-les-Lens ; l'Harmonie « l'Avenir » de Vimy ; la Fanfare « Les Enfants de Saint-Jean » de Mœuvy-le-Preux ; l'Orphéon du Petit-Ronchin, de Ronchin-les-Lille ; la Fanfare l'Union Musicale d'Ecourt-Saint-Quentin ; la Fanfare Municipale de Rieux-en-Cambrésis ; la Chorale Cécilienne de Zoteux ; la Fanfare de Fresnoy ; la Société de Trompettes « La Strépe » de Le Cateau ; la Fanfare La Vaillante, de Cagnicourt ; la Fanfare Municipale d'Ytres-Sorrent ; la Musique Municipale de Saint-Souplet ; la Fanfare Républicaine de Frémicourt ; l'Union Chorale de Fontaine-au-Bois ; la Fanfare Municipale de Petit-du-Nord ; l'Harmonie Municipale de Caudry ; la Fanfare Municipale de Villon-sur-Sambre ; la Fanfare Municipale de Bertry ; l'Harmonie « Les Enfants de Solesmes » ; la Fanfare l'Avenir d'Elincourt ; l'Orchestrion des Accordéonistes Lillois de Lille ; la Fanfare de Péchin ; l'Union Chorale de Bargues, à Wattignies ; la Fanfare Société Amicale de Boussy (Saône) ; la Fanfare Municipale de Lahoussoye ; l'Harmonie « Les Amis Réunis » d'Hardecourt ; la Fanfare de Lay-sur-Tréfonds ; la Fanfare Municipale de Saint-Sauveur ; l'Harmonie de Bussy ; la Fanfare Municipale de Montigny-en-Gohelle ; la Fanfare Société Musicale de Serain (Aisne) ; la Fanfare de Rouvroy-Neuville ; la Société de Trompettes de Chassy de Menessaux (Aisne) ; la Fanfare Communale d'Herbignies-Villeneuve ; l'Harmonie Municipale d'Avion ; la Fanfare Municipale de Saint-Souplet ; la Fanfare de Dechy ; la Fanfare Municipale de Lambersart-Douai ; l'Union Chorale de Montagne-du-Nord ; la Fanfare La Lyre des Fatenders d'Orchies ; la Fanfare Municipale de Jolimetz ; la Fanfare l'Avenir Musical de Léchelle ; la Chorale Sainte-Cécile de Saint-Nicolas-les-Arras ; la Fanfare Industrielle de Seboncourt (Aisne) ; la Fanfare libre d'Avesnes-les-Aubert ; la Fanfare « Les Amis Réunis » de Raches ; la Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Neuville-sur-Escaut ; la Société Philharmonique de Quiévy ; la Fanfare Communale de Louvigny-Quesnoy ; l'Union Chorale de Bellenglise ; la Fanfare Communale d'Avesnelles ; l'Union Chorale de Neuville-sur-Escaut ; la Fanfare de Berthaucourt-Pontru (Aisne) ; l'Orphéon d'Esquermes, à Lille ; la Fanfare l'Union Musicale de Méricourt ; la Fanfare libre de Pommereuil ; l'Orphéon l'Amicale de Saint-André-lez-Lille ; la Fanfare des Trompettes l'Avenir de Saint-Quentin (Aisne) ; la Fanfare l'Amicale de Bucquoy ; la Fanfare des Trompettes d'Etaing-Lécluse ; la Fanfare la Jeune France, de Réaux ; la Fanfare ex-municipale de Quiévy ; la Musique Communale de Marquette-en-Ostrevent ; la Fanfare Municipale de Douchy ; la Chorale Lyrique « La Concordia » d'Hellennes-les-Haubourdin ; la Fanfare l'Avenir Musicale de Flines-les-Raches ; la Fanfare Municipale de Neuville-Saint-Waast ; l'Harmonie « Les Amis Réunis » de Wervicq-sur-Deûle ; la Fanfare Avenir Musical de Saint-Aubin (Oise) ; la Fanfare d'Hermies ; la Fanfare Les Amis Réunis de Sorain ; la Fanfare Municipale de Crèvecœur-sur-l'Escaut ; la Fanfare Municipale d'Houplin-Ancoisne, etc., etc.

L'effectif de toutes ces sociétés réunie près de 2.000 exécutants, jamais la cité cambrésienne n'aura reçu autant de musiciens.

Le lundi se lèvent ensemble les musique du 3e génie, du 1er, du 43e, du 127e et du 145e de ligne, sous la direction de M. Gabriel Pares, chef de la Musique de la Garde Républicaine.

Le programme de ce concert artistique, que nous ne tarderons pas à publier, donnera satisfaction aux amateurs de bonne musique, disons pour aujourd'hui qu'il se compose d'œuvres de maîtres français.

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND-THEATRE DE LILLE
(Place Sébastopol)

Samedi 28 mai : *Chantecler*, pièce en 4 actes et en prologue de Rostand.

On commencera à 8 heures.

Le bureau de location est ouvert tous les jours à partir de 10 heures.

Omnia Pathé (rue Esquermoise). — Ce soir représentation des *Funérailles d'Edouard VII* qui seront données demain dimanche pour la dernière fois.

Le nouveau spectacle donné ce soir comprendra entre autres grandes attractions inédites : *Pierre-le-Grand, tsar de Russie* — *Phèdre*, grand spectacle mythologique, joué par la célèbre artiste bouffonne italienne Italia Vitaliani, *Les Mésaventures d'un chauffeur*, jouées par M. Prince — *Le trouvère de la Mancha*, par l'aviateur de Lesseps — *Le Régiment de demain*, succès comique comptant 1er Prix du Conservatoire, joué par M. Capellani — *Le Reine impitoyable*, joué par M. Dorival (de l'Odéon), etc., etc. 3679

Conservatoire de Musique de Lille. — Mardi 31 mai, au Conservatoire national de musique de Lille, exercice public, classe de musique de Chambre. En voici le programme : Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson, Mozart — Largo alla moderato largetto, rondo, Mlle Bosquet, MM. Debondues, Pondos, Lemaire, Charlier — Suite pour instruments à vent et piano, Quef — Entrée, andante, rondo, Mlle Bosquet, MM. Debondues, Louis, Bernard, Thys, Charlier — Deuxième suite pour 2 flûtes, hautbois, 2 clarinettes, cor et 2 bassons, Th. Dubois — Ronde des archers, Chanson lointaine, Petite valse, Suite la Matinée, Mariset, MM. Chevaral, Louis, Debondues, Bernard, Pondos, Thys, Charlier, Bouquet. — Sextette pour piano, flûte, hautbois, clarinette et cor, Allegro, largetto, scherzo et final, Ibert, MM. Louis, Debondues, Pondos, Thys, Charlier.

T. L. L. Gaîté Gratis aux Galeries Lilloises. 7829

Brasserie Universelle (Casino des Familles), place de Théâtre, Lille. — Nouvelle direction. J. Van Colbert, directeur-propriétaire. — Tous les jours matinée de 4 à 7 heures ; soirée, à 8 h. 3 Spectacle-Concert.

Grand Music-Hall
Nombreuses attractions

Orchestre complet sous la direction de M. O. Lenz.

Entrée libre en semaine. — Dimanche et fêtes, entrée 0 fr. 50. 3676

Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles

Voici, sauf imprévu, les spectacles de la semaine au Théâtre de la Monnaie :

Samedi 28 mai, à 8 heures, première représentation d'*Elektra*, tragédie lyrique en un acte, poème de M. Hugo von Hofmannsthal, traduction française de M. H. Gauthier-Villars, musique de M. Richard Strauss.

Dimanche 29 : Relâche.

Lundi 30, à 8 heures, première représentation mise par les artistes des Théâtres de Bayreuth, Munich et Londres (Covent Garden). Au programme : *L'Or du Rhin*.

Mardi 31, à 7 heures : *Le Walkyrie*.

Mercredi 1er juin, à 8 heures : *Elektra*.

Jeudi 2 juin, à 7 heures : *Siegfried*.

Vendredi 3 juin : Relâche.

Samedi 4 juin, à 6 heures : *Le Crépuscule des Dieux*. Un entr'acte d'une heure sera tenu après la 1er acte

Dimanche 5, à 2 heures : 8e représentation d'*Elektra*.

KERMESSES

29 mai. — Fâches-Thumesnil.

5 juin. — Vauban-Lille, Prémesques, Grâces, Hantay.

PETITE CORRESPONDANCE

Droit nauel

A. C. *merlot* à L. — La demande en réhabilitation ne peut être faite qu'après un délai d'épreuve imposé à condamné, délai qui est de cinq ans pour un condamné à une peine criminelle, de trois ans pour les condamnés à une peine correctionnelle, de dix ans en cas de peine afflictive ou infamante, de six ans pour certaines peines correctionnelles particulières. Le point de départ du délai est le jour de libération du condamné. Pendant la délai d'épreuve une obligation de résidence est imposée au condamné qui doit : 1° avoir résidé dans le même arrondissement pendant cinq ans s'il a été frappé d'une peine criminelle ; pendant trois ans, s'il a été frappé d'une peine correctionnelle ; 2° avoir résidé en outre pendant deux ans dans la même commune pendant les deux dernières années qui précèdent immédiatement la demande, sauf les militaires ou ceux que leur profession oblige à des déplacements inconciliables avec une résidence fixe, comme les domestiques. Le séjour doit avoir précédé immédiatement l'introduction de la demande. C'est probablement par application de l'article 621 du Code d'instruction criminelle qui a pour but d'assurer le respect de ces prescriptions que le retard que vous nous signalez provoque.

R. S. A. O. — *Les receveurs buralistes* ne sont pas astreintes spéciales de recevoir les déclarations des redevables, de délivrer les expéditions ou titres de mouvements nécessaires à la régularité des transports et de percevoir les droits exigibles en comptant. D'après le décret, pris par M. Caillaux, en avril 1910, la régie peut établir des bureaux dans toutes les communes ; il y a lieu de tenir compte toutefois des nécessités d'organisation. Il faudrait adresser une demande à M. le directeur des contributions indirectes, rue Meureu, n° 59, après vous être entendu avec votre député pour la faire appuyer par la préfecture. Votre ancien conseiller général pourrait vous dire très utile aussi, adressez-vous donc à eux pour faire appuyer votre demande.

Un mille lecteur de « Patrie du Nord ». — Au numéro du « Journal Officiel » portant la date des lundi 16, mardi 17, mercredi 18 mai, les résultats des arrêtés des 15 avril et 5 mai sont indiqués sans chiffres. Nous ne pouvons donc pas vous donner les renseignements que vous demandez ; le ministère de l'intérieur les possède évidemment, mais ne n'est pas encore dû publier.

Pharmacie n° 67. — Les diplômes de pharmacien délivrés aux Français ou aux Alsaciens-Lorrains ne peuvent avoir lieu qu'en vertu d'une décision administrative approuvée par le préfet, avis conforme du Conseil municipal ; en principe, la vente doit se faire par adjudication ; *il est fait par l'intermédiaire des notaires*. La surenchère à laquelle vous semblez faire allusion n'intervient : 1° qu'en cas de purge d'hypothèques et cela en faveur des créanciers hypothécaires qui seuls ont le droit d'être surenchérisseurs ; 2° en cas de vente par expropriation forcée et cas assimilables ; 3° en cas de vente après faillite et liquidation judiciaire. En dehors de ces exceptions, il y a lieu de suivre les lois générales d'après lesquelles la vente est parfaite lorsqu'il y a eu accord entre les parties sur l'objet et sur le prix.

Un de vos vieux lecteurs de Roubaix. — La demandeur doit faire la preuve du bien-fondé de sa réclamation ; d'autre part, d'après l'article 1272 du Code Civil, l'action des médecins, chirurgiens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et pharmaciens pour leurs visites, opérations et médicaments se prescrit pour deux ans à vous de voir s'il importe d'employer ce moyen de défense, toujours délicat ; enfin l'on ne peut vous attaquer que pour le paiement d'une partie de cette dette proportionnelle à la part par vous recueillie dans l'héritage de vos parents. Vous n'avez à fournir au demandeur aucune adresse ; on ne peut vous poursuivre que pour votre part, le reste ne vous regarde pas.

Maître D.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté de Médecine et de Pharmacie

Elèves sages-femmes. — Examen préparatoire exigé des aspirantes au titre d'élève sage-femme de 2e classe et des aspirantes au certificat d'aptitude d'herboriste de 1re classe. — Une session pour l'examen préparatoire (exigé : 1° des aspirantes au titre d'élève sage-femme de 2e classe par le décret du 25 juillet 1893, précédemment à leur admission aux cours publics en leur faveur dans les Facultés de Médecine ; 2° des aspirants et aspirantes au titre d'herboriste de 1re classe, par l'arrêté du 1er août 1879) peut tenir, à la Faculté (Lille, 1, rue Jean-Bart), le 23 juin 1910, à neuf heures du matin. Les aspirants et aspirantes devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté, 1, rue Jean-Bart, du 13 au 20 juin inclusivement.

Cours et Conférences

Ecole subdivisionnaire d'instruction militaire de Lille

Dimanche prochain 29 mai, conférence par M. le commandant Morelle, de l'artillerie, en retraite, sur : « Réorganisation de l'artillerie. Formations et règlement. »

***

Les officiers convoqués pour le 18 juin prochain, par exception, faire leurs tirs d'avance et terminer dans le 5 juin leur concours permanent.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie Heureuse. — Les déclarations du Chancelier d'Empire et de Guillaume II viennent d'envoyer Fangueissant parlaient de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine ; la « Vie Heureuse » s'efforce de présenter les faits les plus intéressants, réunis en traits saisissants, les sentiments, les idées, les actes des deux provinces-sœurs, « vaincues plus fortes que le vainqueur », et elle publie les annotations de preuve du Rabbin Wolfsohn dont la réalisation vient d'être magnifiquement acclamée ; la période électorale s'achève à peine : la « Vie Heureuse » montre, quelle part est prise des hommes de cœur et de volonté au succès de leur parti et publie une intéressante réponse de M. Leroy-Beaulieu à l'enquête qu'elle a ouverte sur le suffrage des femmes ; la princesse Charles de Bourbon, née Louise de France, vient d'avoir un fils ; la « Vie Heureuse » a demandé au Vicomte de Reiset un portrait de la charmante Française que sa charité a rendue si populaire : la Princesse Hélène d'Acete vient de chasser le faune au Bois-Sauge ; la « Vie Heureuse » conte ses exploits ; le Printemps illumine les cieux et les cœurs : la « Vie Heureuse » reproduit l'image des plus jolies créations consacrées à fêter la saison nouvelle et montre l'admiration générale du Bois, la mode la Mode est de plus en plus capricieuse et décourageante ; il est bien difficile de suivre les modes qui apparaissent aux Bois ; mais les dames qui ne peuvent avoir beaucoup de temps à y consacrer, trouvent dans la « Vie Heureuse » un guide sûr et sûr ; la philosophie du poète quelques aperçus nouveaux ; le « Prix Vie Heureuse », Erudition, vient d'être décerné à M. Daniel Halévy ; un manuscrit inédit par le comité « Prix Vie Heureuse » vient de paraître ; la « Vie Heureuse » analyse l'étude réalisée par la prose critique à Frédéric Mistral ; le drame mystérieux que Mlle Lenère [illegible] « Les Affranchis » ; Carmen vient de [illegible] ; le « Vie Heureuse » a assisté à la [illegible] de Nausicaa donnée de Carmen sous interprétation nouvelle, le triomphe de l'artiste Pasquali ; les sportsmen et sportifs de [illegible] les cours financiers, Dubourget pièce au-[illegible] de Paris ; la « Vie Heureuse » offre le portrait de ces héros du jour...

Ainsi aucun fait saillant, aucun événement d'opinion aucune de ces [illegible] qui s'imposent n'échappe à la « Vie Heureuse », qui les expose par le texte et l'image, dans toute leur [illegible] et actualité.

Propre du Siècle, par Armand Brette (Un volume [illegible] pages à fr. 50. Edouard Cornély et Cie, éditeurs, 101, rue de Vaugirard, Paris). — Ce volume est un recueil d'articles choisis parmi [illegible] de la « Siècle » [illegible] Brette [illegible] la présentation qui peut avoir à rapprocher et à classer de tels articles, M. Brette explique, en une courte note, que les plus précieux souvenirs sont ceux qui ont été écrits sur l'heure même, tant la mémoire trahit souvent les meilleures intentions et que les anciennes « Nouvelles » le plus [illegible] précisément pour cela un prix tout particulier et que l'on peut dire, sans trop blasphémer, que, [illegible] cette voie, Bachelement l'emporte sur Saint-Simon.

Le groupement des articles a été fait par [illegible] de matières, en douze chapitres : [illegible] la vie et les mœurs. — [illegible] Les [illegible] [illegible] et chronique de la Rue [illegible].

La Mode Pratique, revue de Famille, publiée sous la direction de Mme C. de Broutelles. — Sommaire du n° 22 (28 mai 1910). — Variétés : La vie au grand air. — La mode et la coiffure. 6 ill. — La mode : Les robes simples qu'on porte le matin. — Blouses lingerie. 7 ill. — Pour les bains de mer, 12 ill. — Nos toilettes, 12 ill. — La bonne cuisine. — Causerie du docteur : Traitement de l'obésité. — Chronique mondaine. — Nos dessins décalquables, 1 ill. — Notre petit courrier, 4 ill. — Notre supplément d'ouvrages, 28 ill. — Roman : Les demoiselles de Noël fleuri, par Blanche Legrand.

Avantages réservés aux abonnés de **La Mode Pratique**. — Pour 15 francs par an France et 25 francs par an, étranger, la Mode Pratique sur papier-tricéranée et la Vie Heureuse, soit 52 numéros de chacun des deux revues, formant deux gros volumes de plus de 1.400 pages, illustrées de plus de 4.000 gravures.

Pour : 23 francs par an, France et 30 francs, pour un, étranger, la Mode Pratique, tirée sur papier de grand luxe et la Vie Heureuse, revue universelle, illustrée, littéraire, artistique, sportive, mondaine, consolidée ainsi : la plus admirable et la plus [illegible] des revues féminines.

Le numéro : 25 centimes.

L'Œuvre. — Sommaire du 28 mai 1910. — Le sphinx de cette dernière, Gustave Téry ; — Notre nouveau comédie, Antoine du Lyon ; Dernière ; — A la petite semaine, Séverine ; — Groupe Robert de Jouvenel — Tête et cœur, Le Prolétaire conscient — Sur l'avalanche, Fontenelle — Le Bolchévisme de Tolstoï, Pierre Gonnard.

Pour recevoir gratuitement un numéro spécimen de l'Œuvre, il suffit de la demander à l'administration de l'Œuvre, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires.

La Nature, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1961, du 28 mai 1910. — Les signaux horaires par la télégraphie sans fil, par Lucien Rudaux. — La prévision du temps, par J. Loisel. — Le chemin de fer de Charleroi à Bergen, par R. Bonnin. — Académie des sciences, séances des 17 et 23 mai 1910, par Ch. de Villedeuil. — La canne à sucre, la betterave et l'industrie sucrière en Australie, par Paul Privat-Deschanel. — Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Dans les griffes de l'anémie.

Des milliers de femmes, des milliers de jeunes filles dépérissent, privées de sang, privées de joies. Peu à peu elles perdent leurs couleurs, elles deviennent pâlottes, elles se [illegible] et chagrines de leurs attitudes, de leur faiblesse, leur épuisement. Si elles consultent alors les médecins, ils leur ordonnent des [illegible] et [illegible] et [illegible] symptômes de la phtisie.

Et voilà comme, en votre ville, vos mères, vos sœurs, vos filles, vos femmes, vos [illegible] de la [illegible] et de douleurs dans les dos, et elle n'a plus d'appétit, elle [illegible] et elle [illegible] déjà dans ses griffes.

Du sang riche et pur lui est nécessaire. Donnez-lui les Pilules Pink, pilules du Dr Williams des [illegible] elles donnent du sang riche et pur avec chaque pilule. Les Pilules Pink [illegible] ces, de l'appétit, de bonnes digestions, [illegible] tonifient le système nerveux et font [illegible] vir le charme et la joie que procure la santé parfaite.

Mme Montarat, 3, rue des [illegible] à Auxerre (Yonne), écrit :

« Je n'ai eu qu'à me louer du traitement des Pilules Pink. Je puis dire que j'étais arrivée à l'extrémité de la faiblesse, j'étais désespérée et je croyais bien que je ne verrais pas l'année nouvelle. Grâce aux Pilules Pink, je suis tout à fait rétablie, je vaque à mes occupations comme auparavant. Voilà plusieurs années que j'étais dans cet état de faiblesse. Mon entourage était délivré et j'étais obligée de manger seulement certaines choses. Aujourd'hui, je mange comme tout le monde ».

Mlle Léa Henry, à Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire), âgée de 17 ans, était atteinte de chlore-anémie. Les Pilules Pink l'ont guérie. « Je ne sais comment vous remercier, écrit-elle par la reconnaissance profonde que j'ai obtenue avec vos Pilules Pink. Depuis trois ans environ, mes règles n'étaient plus [illegible] ; j'étais devenue triste ; les [illegible] pas le moindre appétit, mes couleurs avaient disparu et j'étais toujours triste ; les Pilules Pink m'ont parfaitement guérie ».

Les Pilules Pink se trouvent dans toutes les pharmacies et en dépôt à Pharmacie Galien, Pharmacie Bailly, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

CALENDRIER

Samedi 28 Mai 1910. — 148e jour de l'année.

Soleil : Lever à 3 heures 57 ; coucher à 7 heures 48.

Lune : Lever à 2 heures 57 ; coucher à 7 heures 41.

3e jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de trois minutes sur la veille.

Temps probable : Ciel variable ; temps doux et moyennement chaud est probable.

INDUSTRIE-COMMERCE

MARCHÉS DE PARIS

BOURSE COMMERCIALE DU 27 MAI

DEPECHES DE 3 HEURES

Cours du jour précédent	Cours du jour	Cours du jour précédent	Cours du jour	Cours du jour précédent	Cours du jour
Cotons		Avoines		Alcools	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sucres		Lins		Huiles	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Farines		Seigles		Sucres	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COURS DE CLOTURE

Cours	Seigles	Cours	Lins	Cours	Alcools
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avoines					
Blés		Farines		Sucres	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

DEPECHES COMMERCIALES

Paris, 27 mai.

Le Havre, 10 h. — Laines à terme. — Marché soutenu. — Ventes en balles.

Courant 192. c., juillet 97. c., septembre 194. c.

Le Havre, 10 h. — Cotons à terme. — Calmes. Ventes 3400 balles.

Mai	96 2-8	Novembre	90 1/2
Juin	96 1-4	Décembre	79 1/4
Juillet	95 1/2	Janvier	78 1/2
Août	92 7/8	Février	78 1/4
Septembre	92 1/2	Mars	78 1/4
Octobre	87 7/8	Avril	78 1/4

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes 2 050 sacs.

Mai	44 25	Novembre	41.00
Juin	44 25	Décembre	44.00
Juillet	44.25	Janvier	44.00
Août	44.25	Février	41.00
Septembre	41.25	Mars	41.75
Octobre	44.00	Avril	41.50

Le Havre, midi. — Cotons dispon. — Calmes. Ventes en balles.

Le Havre, midi. — Cafés dispon. — Soutenus. On a vendu 500 sacs Santos 2 48 fr.

Terme. — Rapp. hausse 25 c.; clôture inchangé sur la cote de ce matin.

On a vendu 2.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Le Havre, 2 heures. — Cafés à terme. — Ventes 2.000 sacs.

Cours inchangés.

Le Havre, 2 heures. — Cotons : Fully good Ryle, 97.25; Fully atlantique 96,75; Ouvra good, 99,75; Broach fine, 98,75.

Liverpool, 10 h. 45. — Cotons disponibles. — Soutenus. Ventes probables 5000 bal. Imp. 544.

Liverpool, 1 h. 30. — Cotons disponibles. — Calmes. Ventes 5000 balles Amérique.

Futurs. — Baisse 3 à 4 1/2 p.

Londres. — Céréales, Cargaisons arrivage 21 jours à vendre 3. Sucre brute de Betteraves cour. 14,10 1/; dito août 14,11 3/4. Tendance calme.

Anvers, 9 h. 30. — Laine (cote officielle. — Peignés (contrat B) : juin 5,17 1/; sept. 5,25 1/. Ventes 23.000 kilos. Marché soutenu.

Anvers. — Pétrole. — Calme. — Disponible 19 1/, juillet-août 19 1/.

Anvers. — Sucres brute indigènes. — Calmes. Cote officielle ; 88° disp. export. nouv. cond. 27 1/.

Anvers — Cote officielle — Blé Kansas n° 2, sensible 19 1/2, flottant 19 1/2 ; Blé Danube supérieur disponible 19 1/2 ; flottant 19 1/2. Blé Redwinter n° 2 disponible 19 1/2, flottant 19 1/2 ; blé Kersonka blanc disponible 19 1/, flottant 19 1/.

Hambourg. — Sucres : cour. 14,32 ; août 14,32.

Hambourg. — Cafés : soutenus. Santos prod. average mai 34 1/; sept. 34 3/4.

Hambourg. — Pétrole. — Calme. — Disponible 9 1/ Rm.

Brême. — Pétrole : calme. Disp. 9 1/. Rm.

Magdebourg. — Sucres : calmes. Cour. 14,05; août 14,05 Rm.

Amsterdam. — Pétrole : Disponible 11,00, juillet-août 11,70. — Tendance calme.

METAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine

Londres, 26 mai.

Cuivre. — Comptant £ 56.16 la tonne ; 111.25 les 100 kilos, hausse. — 3 mois £ 57.7/6 la tonne; 113.83 les 100 kilos, hausse.

Etain (Détroits). — Comptant £ 150.10 la tonne; 276.25 les 100 kilos, baisse. — 3 mois £ 151.15 la tonne; 279.37 les 100 kilos, baisse.

Plomb, Espagne. — Comptant £ 12.12/9 la tonne; 41.72 les 100 kilos, stationnaire.

Zinc, Ordinaire. — Comptant £ 22.7/6 la tonne; 55.96 les 100 kilos, hausse.

Antimoine (Régulus). — 75 à 77.50 les 100 kilos, stationnaire.

BOURSE DE LILLE

DU VENDREDI 27 MAI 1910

Actions minières

MINES	27	26	25	24
Alin (le 5e)	244 ..	244 ..	243 50	242 50
Aniche	1915 ..	1925 ..	1925 ..	....
Annœu	....	....	6270 ..	6270 ..
Bully-Grenay	2440 ..	2451 ..	2440 ..	2440 ..
— 50%	109 75	109 50	109 25	109 25
Carvin	....	....	....	....
Bruay	1190 ..	1195 ..	1190 ..	1188 ..
— (le 10e)	120 25	121 ..	121 ..	121 ..
Campagnac	....	....	....	....
Carrit	....	....	....	....
Carvin (le 5e)	700 ..	708 ..	708 ..	705 ..
Courrières	472 ..	468 ..	468 ..	470 ..
Courrières	3490 ..	3470 ..	3475 ..	3480 ..
Crespin	105 ..	....	108 50	110 ..
Douchy	1545 ..	1540 ..	1555 ..	1550 ..
Dourges (100e)	300 ..	300 ..	300 ..	305 ..
Drocourt 1000	....	....	....	....
— (10e)	710 ..	710 ..	....	710 ..
Drocourt 1500	....	....	....	....
— (10e)	710 ..	710 ..	....	710 ..
Douai	....	....	....	....
Escarpelle	1050 ..	1050 ..	1055 ..	....
Ferfay	485 ..	....	485 ..	480 ..
Flines-Lez-Raches	80 ..	80 ..	80 ..	85 ..
Lens est, cent.	1085 ..	1082 ..	1087 ..	1092 ..
— (10e)	108 75	109 25	110 ..	....
Liévin	6301 ..	6310 ..	....	6450 ..
— (200e)	153 25	152 ..	152 ..	152 ..
Lens, 1-Alrg.	640 ..	....	690 ..	....

MINES	27	26	25	24
Mer au 30 0/0	2603 ..	2621 ..	2630 ..	2635 ..
— 10 0/0	3450 ..	3470 ..	3475 ..	3475 ..
— (200e)	172 50	172 50	173 ..	174 ..
Meurchin	2815 ..	2825 ..	2830 ..	2875 ..
Nord d'Ale a.	195 ..	....	200 ..	....
Ostricourt	2160 ..	2150 ..	2151 ..	2170 ..
Th consolidés	1840 ..	1875 ..	1900 ..	....
Wingles	1750 ..	1740 ..	1745 ..	1747 ..
— (10e)	171 ..	170 ..	170 75	170 ..

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin, 2150,=; Scheldt-Maubeuge, 730,=.

OBLIGATIONS

Emprunts (Villes et Départements)

Département du Nord 1902, 402,50; Valenciennes 1891, 475,=.

Eaux, Gaz, Transports

Gaz de Wasemmes 1888, 510,=.

Charbonnages

Béthune 1906, 278,=; Courrières 1905, 506,=; Escarpelle 1904, 1907 et 1909, 488,=; Marles 1906 et 1909, 494,=.

BOURSE DE PARIS
du 27 mai

La situation générale demeure satisfaisante. Rien ne paraît devoir entraver le développement normal des affaires : aujourd'hui, le marché est ferme et calme, échanges très restreints.

Le 3 % Français s'inscrit à 96,62 ½.

Les Fonds d'Etats étrangers sont fermes : Turc 94,57; Extérieure 96,35.

Sociétés de Crédit en progrès. Banque de Paris 1858; Comptoir d'Escompte 842; Société Générale 725; Banque Franco-Américaine 628.

Change en baisse à 5,20 ½.

Les actions des chemins espagnols sont hésitantes.

Les valeurs de traction sont locolores.

Valeurs d'Electricité bien tenues.

Le groupe cuprifère est en légère reprise : Rio 1836, bénéficiant de la tendance générale.

En Banque, la marché des mines d'or fait preuve d'hésitation.

Mines Mexicaines bien tenues : Pedrazzini 130,50, Mercédès 53,75.

L'action Energie Industrielle vaut 115 fr., l'obligation 463.

Obligation 5 % Compagnie Générale de Pernambuco 444.

Obligation 3 % Chemins de fer de la Caroline 340 fr.

Caisse des Rédevances 205.

NOVEL,
43, rue N.-D. des Victoires, Paris.